



## **Institut Jean-Baptiste Godin**

Centre de Transfert en Pratiques Solidaires

18 rue lamartine 80 000 Amiens

(jusqu'au 25 mars 2012)

6 rue des hautes cornes 80 000 Amiens

(adresse à partir du 26 mars 2012)

03 22 72 49 53

[institutgodin@gmail.com](mailto:institutgodin@gmail.com)

L'Institut GODIN est un organe mutualisé de recherche et développement en solidaire. Créé en juin 2007 et reconnu Centre de Transfert en Pratiques Solidaires en 2009, cette organisation unique et originale en Picardie a la particularité d'associer des entrepreneurs, des universitaires et des institutionnels et a l'ambition de concevoir les produits, protocoles et concepts de l'économie solidaire de demain.

Depuis 2008, la recherche et développement en économie solidaire mise en œuvre par l'Institut Godin est composée de recherches fondamentales (thèses, articles, conférences) et d'une recherche appliquée (Méthodologie d'appréciation des pratiques solidaires dans l'économie). A partir d'avril 2012, l'Institut a la volonté de mettre en œuvre une nouvelle composante de sa R&D : le développement expérimental.

### **Le Tableau de Bord des Pratiques Solidaires**

La méthodologie d'appréciation des pratiques solidaires « Tableau de Bord des Pratiques Solidaires » émane de la recherche collective qui s'est déroulée de 2008 à 2010 et à laquelle ont participé des universitaires (enseignants chercheurs, doctorants, étudiants), des entrepreneurs ainsi que des partenaires institutionnels.

Le Tableau de Bord des Pratiques Solidaires est un outil qui permet l'observation des pratiques solidaires dans l'économie, aussi bien au sein d'une organisation que sur un territoire donné. Ses objectifs sont de proposer aux structures une identification de leurs pratiques solidaires tout en éclairant le rôle de ces pratiques dans la construction et la mise en œuvre de leurs activités économiques. Il a aussi pour objectif de proposer des axes de développement de la stratégie de solidarisation des structures.

Le Tableau de Bord des Pratiques Solidaires permet aux structures de construire leurs spécificités sur (et par) leurs pratiques. La méthodologie associe théorie et pratique, à l'image de la recherche-action qui a été menée pour élaborer l'outil. Il est structuré autour de 10 principes de solidarisation, 6 champs d'application et 18 indicateurs d'appréciation. Les relations entretenues par les 6 champs d'application permettent de rendre compte des pratiques sources d'innovation sociale.

Plusieurs structures peuvent bénéficier de l'outil Tableau de Bord des Pratiques Solidaires :

- Les têtes de réseaux ainsi que toute structure d'accompagnement qu'elle soit publique ou privée, ayant au moins un salarié. Ces structures d'accompagnement peuvent se doter de la méthodologie en suivant une formation dispensée par l'Institut Godin. Cette formation comprend 35 heures de formation en centre et 21 heures d'accompagnement individualisé sur 10 mois pour un coût total de 930 €.
- Toute structure entrepreneuriale souhaitant développer sa stratégie de solidarisation et caractériser son innovation sociale en appréciant ses pratiques à travers cette méthodologie.

La procédure pour en bénéficier est la suivante :

- Pour les structures d'accompagnement souhaitant suivre la formation, le positionnement est réalisé par le biais d'un entretien qui vise à déterminer la bonne adéquation entre l'activité de la structure, la finalité de la formation et la mise en œuvre de la méthodologie.
- Pour les structures entrepreneuriales souhaitant apprécier leurs pratiques à travers cette méthodologie, il suffit de prendre contact auprès de l'Institut Godin pour connaître les structures d'accompagnement formées au Tableau de Bord des Pratiques Solidaires.



Pour en savoir plus et télécharger les documents de présentation du Tableau de Bord des Pratiques Solidaires :

[www.institutgodin.fr](http://www.institutgodin.fr)

Méthodologie protégée, tous droits réservés, Institut Jean-Baptiste Godin, 2012.

